



22 novembre 2017

Comité Technique départemental de l'Essonne

Déclaration préalable de la CGT éducation

Le gouvernement mène une offensive contre les salarié.e.s, casse le code du travail et les protections collectives. Il y a une multiplication des annonces hostiles aux fonctionnaires : remise en cause des revalorisations, gel du point d'indice, jour de carence ... De 2010 à 2017, le pouvoir d'achat a décroché d'environ 8 % par rapport à l'inflation. Avec un nouveau gel du point d'indice, au rythme actuel des prévisions d'inflation, le décrochage de sa valeur devrait, à la fin 2018, se situer aux environs de 9,5 % ! On ne s'étonne donc pas de la perte d'attractivité des concours d'accès à nos métiers et du pessimisme des collègues en poste!

Le CTSD d'ajustement de carte scolaire de la rentrée avait bien montré que la mise en place du dispositif « CP à 12 » s'est fait au détriment des moyens de remplacement et des ajustements de rentrée. Cette mesure médiatisée n'est qu'un paravent qui masque le manque de moyens et les classes surchargées du reste de l'Ecole. Certes l'encadrement est meilleur cette année mais il demeure insuffisant dans notre département. Malgré les efforts des personnels du service de remplacements que de nombreuses classes ont dues être réparties faute d'enseignant-es. Et si une réflexion doit être menée sur l'organisation des remplacements, les propositions faites par l'IA ne répondent ni aux attentes, notamment exprimées par les collègues le 6 octobre dernier, ni aux besoins du terrain. Le seul effet sera de dégrader les conditions de travail des ZIL et des secrétaires de circonscription.

Pour la CGT Educ'action, c'est la réforme de rythmes scolaires qui est à revoir. Ce ne sont pas les prétendues concertations organisées actuellement par les communes qui le permettront. Il est urgent de revenir à un modèle unique qui permettra d'une part une bien meilleure efficacité des personnels, des services et des remplacements et garantira d'autre part l'égalité entre élèves..

A ce titre, nous revendiquons la déconnection du temps de classe des élèves et du temps de travail des enseignants ainsi qu'une réduction du temps de travail, avec 18h hebdomadaire devant élèves et 6h de concertation pour les professeur-e-s des écoles!

Dans le second degré, la situation n'est pas meilleure... Les classes sont surchargées, les lycées n'ont jamais été aussi pleins. La hausse des effectifs n'est pas accompagnée par des recrutements de personnels sociaux, de santé et d'éducation. Cela entraîne une dégradation des climats d'établissements.

Les personnels en CUI palliaient le déficit d'embauches dans des établissements qui connaissent, depuis des années, une poussée démographique importante. L'annonce brutale du non-renouvellement de nombreux contrats de personnels en contrats aidés va déstabiliser encore plus les établissements. Cette suppression des contrats aidés est donc un véritable plan social, d'une violence inouïe, pour des personnes déjà précaires que l'on renvoie à Pole Emploi. Les contrats aidés étant devenus indispensables, des écoles, des collèges et des lycées se trouvent en difficulté. Ces personnels répondent à des besoins pérennes. Il est nécessaire de transformer leurs contrats en postes statutaires de la fonction publique ! La CGT Education revendique une vraie formation et la titularisation de ces personnels sur des emplois statutaires. Dès maintenant elle revendique le réemploi de ces personnels et la création des emplois nécessaires.

Dans les services, avec le cumul du reclassement PPCR au 1er septembre, de la gestion des dossiers de paye des personnels entrants dans l'académie, les services administratifs ont été encore plus en surchauffe. Là aussi, il est urgent d'embaucher !

Alors que les effectifs des étudiants étaient en hausse prévisible, le choix de faire subir des politiques d'austérité aux services publics, a empêché d'augmenter en conséquence les capacités d'accueil et d'améliorer les moyens pédagogiques. Le gouvernement organise donc une sélection plus ou moins déguisée, actant la fin du libre accès à l'université. Les élèves venant des voies professionnelles et technologiques, souvent issus des classes populaires, en seront les premières victimes. La CGT refuse la mise en place d'une sélection déguisée sous prétexte de « prérequis ». Ce rôle de sélection avec les avis des conseils de classe reposera sur les équipes pédagogiques avec une augmentation de la charge de travail pour les professeurs principaux et les CPE. La politique de destruction des CIO s'accompagne d'un alourdissement de la charge de travail des personnels enseignants.

Et ce n'est pas la création du nouveau corps des psychologues, qui règlera le problème. Au contraire : c'est la fin programmée du conseil en orientation au profit de la seule expertise du handicap par les anciens COP. C'est un pas de plus dans la médicalisation de l'échec scolaire. C'est l'accélération du démantèlement des RASED, dont la formation CAPPEI assumera/assurera à coup sur la disparition.

Le gouvernement ouvre une grande réforme de la formation et de l'apprentissage, pilotée par le Ministère du Travail. La consanguinité entre le Medef et ce gouvernement est assumée : l'ancien directeur de l'éducation et de la formation du Medef vient de rejoindre le Ministère du Travail pour y prendre les fonctions de chef de projet sur les réformes de la formation professionnelle et de l'apprentissage. On peut craindre une offensive contre la voie professionnelle sous statut scolaire au profit du tout apprentissage.

Pourtant, dans la réalité, l'apprentissage n'est pas plus efficace que la voie scolaire, Un apprenti sur cinq ne va pas au terme de son contrat. Il y a une meilleure réussite de l'examen sous statut scolaire. L'apprentissage coûte plus cher. Ainsi, la région IDF dépense 773,9 millions pour 514 096 lycéens, 208 millions pour 81 000 apprentis. Soit 1 505€ par lycéen.ne.s et 2 567€ par apprenti.e.s. On est bien loin du « pragmatisme » revendiqué par le gouvernement. C'est donc bien un choix idéologique, la volonté de donner les pleins pouvoirs au patronat sur la formation professionnelle qui guide cette politique !

La CGT défendra la voie professionnelle sous statut scolaire, car elle est la garantie de l'accès pour toute et tous à une formation de qualité !

Enfin, nous vous demandons de faire appliquer la loi à Athis-Mons où des dizaines d'enfants n'ont toujours pas accès à l'école !